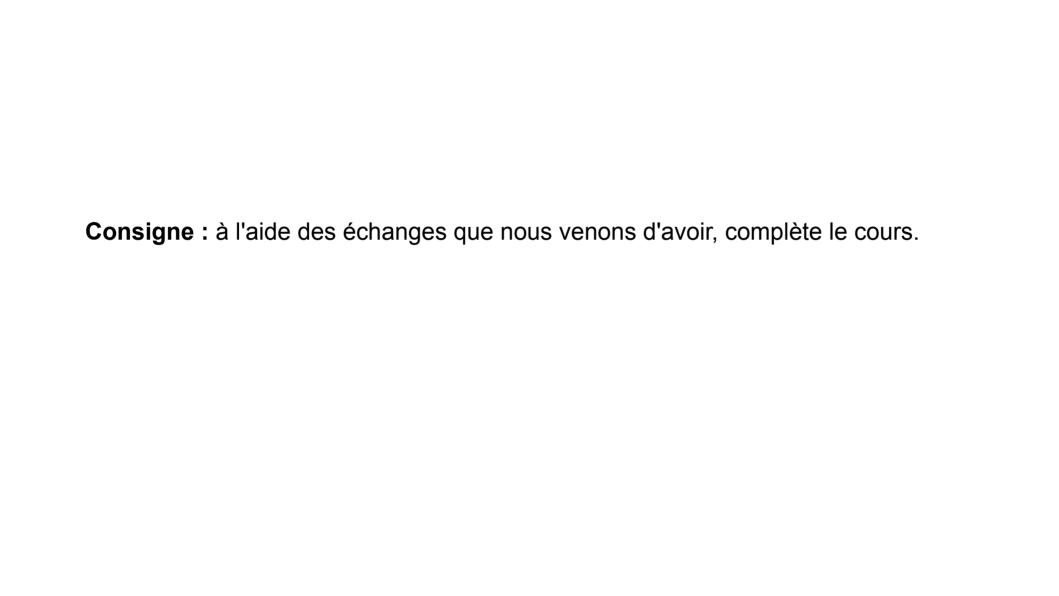


Séquence 1 : découverte du CDI Le CDI- modalités d'accueil Les documents du CDI Le classement des fictions Le classement des documentaires Esidoc ou le CDI numérique Évaluation sommative

Séance 1 : Le CDI, modalités d'accueil



1- C'est QUOI le CDI ?

Le CDI c'est le : Centre	de D.ocumentation	et d'Information
Il ressemble à une bibliothèqu	le scolaire. C'est un lieu detı	ravail et
de lecture		
On y trouve des documents	(livres de fiction ou docu	umentaires, magazines, journaux
que l'on peut <mark>lire</mark>	sur place ou .emprunter	. pour la maison.
On peut aussi avoir un accès à de	es logiciels (traitement de textes)	et à Internet
(uniquement pour un travail scolai	re).	
C'est aussi un espace d' .exposit	ion (œuvres du FRAC	C ou des travaux d'élèves).

2- Un CDI POUR QUOI faire?

Pourl <mark>ire</mark> tranqı	uillement dans les fauteuils ou autour des tables.
Pour . choisir / emprunter	les documents que l'on souhaite lire chez soi ou pour les rendre.
Pour travailler	. en petits groupes autour des tables de travail (exposé, affiches).
Pour participer à un <mark>club</mark>	sur le temps du midi (<u>journal</u> et/ou <u>manga</u>).
Pour faire des .recherches	d' information dans les livres ou sur internet.
Enfin, pour assister à des cou	rs d'.info

3- OÙ, COMMENT et QUAND venir au CDI?

Le CDI est situé sur la mezzanine, à l'étage, à gauche après l'escalier central. Impossible de venir			
en autonomie (sauf pour les cours). Quand un professeur est absent et si le CDI est ouvert, tu vas			
avec ta classe en salle de .permanence			
Ensuite, Mme Tran vient les chercher les élèves qui ont besoin de venir !			
Les élèves qui viennent au CDI sont sélectionnés en fonction dutravailqu'ils ont à faire.			
L'emploi du temps du CDI est affiché à côté de la vie scolaire ou sur la porte du CDI, n'hésite pas à le			
consulter. Pour venir au CDI, il faut avoir un « creux » dans son emploidu			
temps (habituel ou professeur absent).			

4- QUI gère le CDI?

Cette année exceptionnellement

Suite aux travaux dans le CDI, l'ouverture et le prêt des livres n'aura lieu qu'après les vacances de novembre.